

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1553/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 71-1553/SG/CD du 16 novembre 1971).

n° 71-1553/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
16 novembre 1971

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1971

Date du numéro
10 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 216/7eL, du 4 novembre 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés habilitant le Président du Conseil de Gouvernement à contracter au nom du Territoire auprès de la Caisse locale de retraites du Territoire Français des Afars et des Issas un emprunt destiné à financer la viabilité de la zone portuaire Sud.